



HAL
open science

Introduction. Marges en débat

Bénédicte Florin, Nora Semmoud

► **To cite this version:**

Bénédicte Florin, Nora Semmoud (Dir.). Introduction. Marges en débat. PUF, pp.15-41, 2014, Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée. halshs-01091989

HAL Id: halshs-01091989

<https://shs.hal.science/halshs-01091989>

Submitted on 8 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Marges urbaines en débat

Bénédicte Florin & Nora Semmoud

Enseignantes-chercheuses, Université de Tours / UMR 7324 CITERES, Équipe

EMAM

La mondialisation, en plaçant les villes et leurs territoires au cœur des compétitions économiques internationales, en a fait les lieux par excellence de l'investissement des surplus de capitaux par le biais, notamment, des grands projets immobiliers, commerciaux, touristiques et patrimoniaux qui s'édifient dans les centres-villes et leurs périphéries. Parfois radicales, les transformations urbaines qui découlent de ces projets ont comme effet la valorisation des espaces sur lesquels ils se déploient tout en entraînant, de façon concomitante, l'exclusion de populations modestes et tout en accentuant le caractère de marge sur certains espaces résidentiels ou le générant sur d'autres.

La crise économique et financière actuelle exacerbe encore davantage ces processus et les mouvements sociaux de ces dernières années en témoignent. En effet, depuis 2010, les mobilisations en Europe et les soulèvements dans les pays arabes, outre qu'ils portent la revendication forte d'une démocratisation, sont sans aucun doute une réaction à la brutalité des effets sociaux de la crise économique et, particulièrement, au creusement des inégalités et à leur extension à de nouvelles couches sociales. Ainsi, lors des révolutions tunisienne et égyptienne de 2011, les manifestants ont scandé « *dignité* », « *liberté* », mais aussi « *justice sociale* »¹ en réclamant, parfois très explicitement, « *le droit au travail, les droits à l'éducation, au logement, à la santé* » — expressions qui font, pour nous, singulièrement écho au fameux « *droit à la ville* » d'H. Lefebvre. Ce « *droit à la ville* » n'est plus

¹ En arabe « *dignité* » [*karama*], « *liberté* » [*horiyya*], « *justice sociale* » [*'dala igtim'yya*].

seulement une théorie², il émerge dans la rue et semble de plus en plus largement approprié.

De plus, ce « droit à la ville », loin de se réduire à un droit individuel d'accès aux ressources urbaines est un « droit collectif », à la fois clamé par tous lors des mobilisations, mais aussi réclamé « pour tous » : *« C'est aussi un droit plus collectif qu'individuel, puisque, pour changer la ville, il faut nécessairement exercer un pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation [...] On saisira alors toute l'actualité de la thèse d'H. Lefebvre : le processus urbain étant essentiel à la survie du capitalisme, le droit à la ville, autrement dit le contrôle collectif de l'emploi des surplus [générés par l'activité économique] dans les processus d'urbanisation, doit devenir l'un des principaux points de focalisation des luttes politiques et de la lutte des classes »* (Harvey, 2009 et 2011).

Quoi qu'il en soit de la lutte des classes et des débats que l'expression suscite, il n'en reste pas moins que les mobilisations récentes ne sont pas réductibles à des « émeutes du pain » — et, à ce titre, il est significatif de noter que les manifestants de la place Tahrir ont scandé le mot « *'eich* » dont l'étymologie renvoie à la fois au « pain » et à la « vie » [*'eicha*]. Portées par des catégories sociales de plus en plus larges, ces mobilisations, au nord et au sud et en dépit de leurs différences, ont mis au grand jour le profond sentiment d'injustice lié à l'exacerbation des inégalités, de la marginalisation — « *effet de procédures concertées d'exclusion* »³ et de la ségrégation — « *pratique volontaire opposant un acteur responsable à un sujet qui la subit* » (Brun, 1994, p. 24). L'injustice constitue sans doute le « moteur de l'action » de populations habituellement discrètes, voire exclues, qui manifestent dans les centres-villes et souvent face aux lieux emblématiques et ostentatoires des pouvoirs politique et économique. Si les marges urbaines ont souvent été « *le seul espace où ces populations pouvaient déployer leurs talents* » (Castel, 1996, p. 36), les « révoltés » des pays arabes ou, ailleurs, les

² « *Le droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre [à l'activité participante] et le droit à l'appropriation [bien distinct du droit à la propriété] s'impliquent dans le droit à la ville* » (Lefebvre, 2009, p. 125).

³ Pour préciser le sens de ces deux termes, nous suivons ici R. Castel qui écrit : « [...] *la marginalité est l'effet de procédures concertées d'exclusion* [...]. Pour donner un minimum de rigueur à ce terme, il faut prendre en compte les procédures ritualisées qui sanctionnent l'exclusion. Elles sont très diverses, mais renvoient à un jugement prononcé par une instance officielle, s'appuyant sur des règlements et mobilisant des corps constitués [...]. *La marginalité — on devrait plutôt dire la marginalisation — est une production sociale qui trouve son origine dans les structures de base de la société, l'organisation du travail et le système des valeurs dominantes à partir desquels se répartissent les places et se fondent les hiérarchies, attribuant à chacun sa dignité ou son indignité sociale* » (Castel, 1996, p. 35 et 38).

« Indignés » ont ainsi récemment témoigné de leur capacité à investir les espaces publics majeurs. Ces derniers deviennent alors les lieux privilégiés de la visibilisation et de la « publicisation »⁴ des inégalités : elles s’y cristallisent et y sont exprimées de façon manifeste et protestataire.

De manière plus générale, le contexte évoqué ci-dessus donne une teneur toute particulière aux discussions scientifiques sur la question des inégalités socio-spatiales et constitue une opportunité pour la replacer au centre des réflexions sur la pauvreté, sur l’exclusion, sur la marginalisation — termes qui ne sont pas exactement équivalents —, sans oblitérer la dimension politique dont elle a été, peu ou prou, vidée depuis les années 1980 (Paugam, 1996)⁵.

En effet, le débat sur les marges semble relancé, comme en témoignent deux livraisons quasi consécutives : la revue *Tiers-Monde* édite les « Marges au cœur de la ville » (2006), puis la revue *Autrepart* publie « La ville face à ses marges » (2008), qui traitent, l’une et l’autre, de la question dans les pays des Suds. Loin d’être anodines, ces publications reflètent bien l’aggravation de la marginalisation urbaine dans un contexte de crise qui affecte plus durement les pays des Suds. Ces parutions proposent également un état des lieux de la notion de marge et montrent combien il est nécessaire de préciser « *de quoi* » on parle. À juste titre, l’Avant-propos de la revue *Tiers-Monde* engage le débat sur la notion à partir des questions suivantes « *qui parle, de quel lieu, selon quel point de vue et selon quelle focalisation ?* ». Partant du constat — partagé dans notre ouvrage — que, au sein des villes, des politiques territoriales tendent progressivement, par un procédé de catégorisation, à stigmatiser des quartiers entiers (au Sud, les quartiers d’habitat précaire, au Nord, les banlieues), les textes introductifs du numéro de *Tiers-Monde* invitent à travailler sur les liens entre marge sociale et marge spatiale. Nous partageons autant cette perspective que celle, suggérée par les

⁴ « *L’occupation d’espaces publics, l’appel de parole permis par toutes ces tribunes ouvertes construit des collectifs multiformes et neufs. Parmi les thèmes qu’ils portent en commun, la revendication de justice est forte. La force de ces mouvements, c’est aussi de parvenir à entrer en résonance avec une part importante de la population du pays concerné [...]. Cette réalisation du droit à occuper l’espace public et d’en faire une tribune libre constitue clairement une revendication de justice spatiale* » (Dufaux et al., 2011).

⁵ Dans l’introduction de son ouvrage *L’exclusion. L’état des savoirs*, S. Paugam (1996, p. 9) souligne que la notion d’exclusion fit son apparition en France au milieu des années 1960, mais c’est plutôt l’idée d’inadaptation sociale qui est mise en avant pour expliquer les phénomènes de pauvreté persistante, notamment dans les milieux libéraux et conservateurs qui insistent sur les déficiences individuelles, voire l’irresponsabilité et l’imprévoyance des pauvres eux-mêmes. L’auteur retrace l’épistémologie de la question et cite des auteurs majeurs et de disciplines différentes, en particulier C. Pétonnet, F. Dubet et R. Castel.

auteurs, de porter l'attention à la valeur et à l'inventivité de groupes urbains dominés et considérés marginaux, depuis les ressources d'adaptation de la petite production marchande ou autre secteur informel, jusqu'à la formidable inventivité musicale ou langagière.

L'Introduction du numéro de la revue *Autrepart* (Sierra et Tadié, 2008) présente les principales approches de la littérature scientifique sur les marges, une littérature que nous nous approprions en partie en ceci qu'elle concerne les politiques en direction des marges. Les auteurs partent de la définition de la marge, en tant que mise à l'écart résultant d'une représentation officielle et majoritaire, intégrée par les acteurs urbains dominants. Les marges s'établissent dans une relation — voire une tension — entre pouvoirs et contre-pouvoirs, entre reconnaissance et déni : mais, loin d'être caractérisées par des systèmes binaires et duaux, les marges incarnent un éventail de situations intermédiaires complexes. Cette approche des marges renvoie à une tradition d'analyse de la ville portée par de nombreux auteurs notamment sur l'Amérique Latine et l'Afrique Subsaharienne.

En ce qui concerne le Monde arabe, et en premier lieu le Maghreb, les travaux des géographes d'URBAMA⁶ initiés dans les années 1980 sur des espaces considérés comme « problématiques » aux yeux du politique ou des institutions internationales — l'on peut penser ici aux bidonvilles, à l'habitat non réglementaire ou aux médinas paupérisées — sont souvent des monographies. Ces études de cas ont eu le grand mérite d'être très informatives sur les modalités du peuplement et d'édification de ces espaces. Elles ont également souvent intégré à leur réflexion les politiques urbaines et, surtout, les politiques d'habitat, se positionnant ainsi dans des discussions plus larges sur, par exemple, le traitement des quartiers non réglementaires des villes des Suds. En ce sens, ces travaux ont « défriché » des terrains et amorcé des débats qui, par la suite, intégreront davantage la dimension sociale et le rôle des « acteurs » à la réflexion sur les formes de l'exclusion spatiale. Toutefois, la question de la « marge », de la « marginalité », du processus de « marginalisation » sont rarement explicitement au cœur du propos ou l'objet même de ces recherches — ceci s'expliquant par le fait que les réflexions s'inscrivent dans le courant structuraliste et plutôt macroscopique encore influent en géographie à ce moment-là.

⁶ URBAMA, Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du Monde arabe, est un laboratoire créé en 1977 à l'Université de Tours. EMAM (Équipe Monde arabe et Méditerranée), aujourd'hui composante du laboratoire CITERES (Cités, Territoires, Espaces et Sociétés, UMR 7324 du CNRS et de l'Université de Tours) lui a succédé.

L'ouverture disciplinaire du laboratoire — duquel émane une partie substantielle des recherches françaises sur l'urbain dans le Monde arabe — renouvelle les démarches et ouvre de nouveaux terrains d'investigation⁷. C'est dans ce contexte institutionnel et épistémologique qu'est initié, au début des années 1990, un débat autour d'une notion qui pourrait être considérée comme le « pendant » de la problématique de la « marge », à savoir la cidadinité. Cette réflexion collective donne lieu à la publication d'un Fascicule de recherche, *La cidadinité en question* (Lussault et Signoles, 1996), à propos duquel il est intéressant de noter l'absence du terme « marge » et de ses déclinaisons « marginalité » (1 occurrence), « marginalisation » (1 occurrence), ou « marginal » (0 occurrence)... Or, relire aujourd'hui ce Fascicule à l'aune de nos réflexions sur les marges est instructif en terme de posture de recherche : à l'instar de la « marginalité » ici, la « cidadinité » y est présentée comme un objet de recherche qui reste à construire et « [...] personne n'est en mesure de verrouiller totalement le champ en affirmant « la cidadinité, c'est cela, et pas autre chose » (Lussault et Signoles, 1996, p. 3). Dans le même ordre d'idée, à l'instar de la « marginalisation », comprise ici comme un processus, « la cidadinité est un système de représentation de soi et des autres, et ce sont les rapports sociaux qui lui donnent force ou faiblesse » (Sidi Boumedine, 1996, p. 50).

Pour autant, la « marginalité » n'est pas l'antonyme de la « cidadinité », bien au contraire ! D'une part, parce qu'il est symptomatique de voir que, dans ces travaux sur la cidadinité, les terrains choisis par les chercheurs sont presque toujours des quartiers populaires (centraux ou périphériques), mal ou non intégrés et *de facto* considérés par beaucoup — et parfois par les habitants eux-mêmes — comme des « marges » spatiales et à la marge de la société⁸. D'autre part, parce que ces recherches analysent comment ces

⁷ Les cinq derniers numéros des *Cahiers d'EMAM*, en particulier leurs *Introductions*, retracent et résument bien l'évolution des réflexions et recherches, au Maghreb et au Machrek, menées sur des thématiques telles que les mobilités résidentielles (Florin, 2008), les effets territoriaux des politiques publiques dans les périphéries (Iraki, Cattedra et Legros, 2009), l'urbanité et la cidadinité (Safar Zitoun, 2009d), la fabrication de la ville en périphérie (Signoles, 2010), les circulations des modèles urbanistiques (Moussi, 2010). Le lecteur trouvera ces *Introductions*, suivies d'articles inédits sur : <http://emam.revues.org/>

⁸ À titre d'exemples de la grande diversité des travaux produits dans le cadre d'URABAMA sur ces « quartiers populaires », on peut se référer au travail d'I. Berry-Chikhaoui portant sur le faubourg Sud de la médina de Tunis (1994), à celui de B. Florin sur des quartiers informels et de logements sociaux (1999), à celui de D. Hauw sur les grandes cités périphériques publiques de Casablanca (2004) ou, encore, à ceux de V. Martignon (2008) et R. Stadnicki sur Sanaa (2009). À ces recherches s'ajoutent de nombreux mémoires de master d'étudiants et des publications de chercheurs du laboratoire (ou associés), notamment R. Escallier, F. Navez-Bouchanine, M. Safar Zitoun, R. Bekkar, G. El-Kadi, A. Deboulet, B.

habitants, quelque peu « hors la ville » et « hors la société », participent néanmoins à la fabrication matérielle et symbolique de la ville et de la société urbaine par le biais de compétences citadines : on peut lire ces pratiques et stratégies citadines comme des tentatives d'ajustement, d'adaptation, de réduction, voire de sortie, de la marge. Enfin, ces travaux mettent en avant le fait que ces compétences sont rarement reconnues comme telles : pour notre part, nous ajouterons ici que la marginalisation est aussi un déni de reconnaissance, du politique et des professionnels, de cette citoyenneté populaire, ordinaire et majoritaire dans de nombreuses villes.

À regarder la bibliographie sur le Monde arabe, la dimension politique convoquée ci-dessus a aussi fait l'objet de nombreuses publications portant sur les acteurs et les instruments des politiques urbaines (Signoles *et al.*, 1999)⁹. Ces politiques urbaines agissent, de façon inégale et différenciée, sur des espaces qui, parfois, constituent un tel enjeu que l'on peut parler d'une véritable « guerre par le projet urbain » ainsi que l'écrit É. Verdeil à propos du centre-ville détruit de Beyrouth (Verdeil, 2001). Ailleurs, il s'agit de récupérer des espaces en marge parce que délaissés, dévalorisés et même répulsifs, qui offrent une opportunité foncière, à l'instar des berges du lac de Tunis : pour P.-A. Barthel, les grands projets immobiliers, le marketing urbain, les quartiers de haut standing témoignent d'un renforcement des inégalités socio-spatiales, mais n'excluent pas les liens avec le reste de la ville ou encore la fréquentation d'espaces publics ou privés rassembleurs ; finalement, ces nouvelles formes urbaines sont marquées par leur capacité d'intégration et autant que par le côtoiement et par l'évitement (Barthel, 2005). L'on voit bien ici que l'attention des recherches sur le Monde arabe se porte sur les effets sociaux des projets d'aménagement et grands projets, y compris ceux concernant des habitants qui, *a priori*, sont « très loin » de ces grands projets, ceux-ci ne leur étant pas, *a priori*, destinés. Ces effets sociaux des politiques urbaines ont, récemment, donné lieu à des publications mettant l'accent sur « *l'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales* » (Navez-Bouchanine, 2012) : les stratégies déployées

Destremau : ces chercheurs ont enrichi les débats au sein du laboratoire sur les quartiers dits « informels » et sur les stratégies et pratiques de leurs habitants. On ajoutera à cette liste non exhaustive les publications de N. Semmoud sur les stratégies d'appropriation de l'espace des habitants des quartiers populaires informels d'Alger (2001).

⁹ De nombreuses réflexions analysant ces politiques urbaines ont ainsi prolongé l'ouvrage de J. Métral et G. Mutin sur les *Politiques urbaines au Maghreb et au Machrek* (1984) et l'on peut évoquer ici, parmi d'autres, ceux de M. Lavergne, G. Duvigneau, A. Abouhani, M. Chabbi, N. Boumaza ou encore A. Iraki, chercheurs associés au laboratoire URBAMA, puis à EMAM, dans des réflexions collectives, souvent initiées par J.-F. Troin ou P. Signoles, successivement directeurs du Laboratoire.

par les citoyens dans la période de mise en place d'un projet urbain, les interactions entre concepteurs et habitants montrent que ces derniers prennent la parole, négocient ou s'opposent, y compris lorsqu'il s'agit de populations considérées par les acteurs dominants comme détenteurs de peu de capital social et dénués de toute compétence sur la gestion urbaine. Aussi, la participation citoyenne à l'action publique, qu'elle soit désirée ou non par les acteurs « officiels et patentés » de la ville, relativise-t-elle les catégories dominants/dominés même si elle ne les rend pas caduques pour autant. En effet, les dispositifs participatifs, souvent affichés dans les politiques urbaines pour répondre aux injonctions à la « bonne gouvernance » peuvent aussi être instrumentalisés par les mieux placés ou faire l'objet de pratiques clientélistes (Legros, 2008).

Last but not least, comment interroger le face-à-face des politiques urbaines et des « *espaces à faible légitimité* », sans tomber dans une réification des marges mais sans, non plus, édulcorer les manquements de ces politiques urbaines ? Un tout récent ouvrage sur le parcours intellectuel — et engagé en faveur des habitants des marges — de F. Navez-Bouchanine (Deboulet et Jolé, 2013) témoigne que la réflexion sur les relations complexes entre aménageurs et aménagés est loin d'être épuisée. C'est sans doute aussi l'une des questions que posent les recherches, elles aussi récentes, sur les effets territoriaux des réformes libérales sur les services urbains (eau, électricité, déchets, etc.) : les inégalités spatiales sont flagrantes en matière de services et peuvent être analysées comme le signe de la néolibéralisation de l'espace, faisant cohabiter zones exclusives gérées par le marché et le secteur privé et d'autres zones informelles « [...] *maintenues sous l'épée de Damoclès de l'arbitraire étatique et des mafias et gouvernance autoritaire* » (Verdeil, 2010). Ces réformes et les situations d'injustice spatiale et sociale qui souvent en découlent quant à l'accès aux services urbains motivent des prises de position, des initiatives et expériences, parfois des mobilisations émanant d'habitants qui avaient, habituellement, peu voix au chapitre (Barthel et Monqid, 2011 ; Florin, 2010).

Les pages qui suivent s'inscrivent pleinement dans la filiation de ces travaux antérieurs sur le Monde arabe, mais s'en différencient par deux aspects : d'une part, il semble nécessaire de davantage prendre en compte un contexte profondément bouleversé par la mondialisation — bien sûr déjà à l'œuvre dans les années 1990, mais dont les effets sociaux et spatiaux sont probablement plus évidents qu'auparavant. D'autre part, les mouvements de contestation, de révolte et de révolution dans les pays de la rive Sud de la

Méditerranée obligent à repenser les capacités et les modalités de résistance des marges : certes, les résistances et désobéissances qui osaient se déployer face à des régimes politiques autoritaires ont toujours attiré l'attention des chercheurs, mais leur caractère exceptionnel et localisé en faisait souvent d'éphémères « cas d'espèce ». Or, les travaux scientifiques de cette dernière décennie montrent que les tensions et conflits urbains se sont de plus en plus fréquemment transformés en résistances ouvertes et collectives : en Égypte, par exemple, autour du foncier (Deboulet, 2011a), autour de la défense d'activités informelles menacées par les multinationales (Florin, 2011) ou, encore, les grèves massives et inattendues des ouvriers du textile dans le delta du Nil (Duboc, 2011). Au Maroc et en Tunisie, des habitants se mobilisent pour davantage d'intervention étatique (Allal et Bennafla, 2011) et revendiquent leur participation aux affaires urbaines (Legros, 2008). Aussi, les tensions et les conflits, notamment autour du foncier et de l'immobilier, enjeux de nombreuses convoitises, sont-ils très présents dans les pages suivantes et réintègrent-ils pleinement la dimension politique associée aux forces économiques néolibérales.

Posture des auteurs

L'objet de cet ouvrage est de proposer, à partir d'une posture collective adoptée lors de séminaires de recherche¹⁰ organisés sur les marges urbaines et à partir de travaux de terrain qualitatifs, une réflexion sur les processus et les effets de la (re) conquête néolibérale sur des territoires marginalisés ou perçus comme tels¹¹.

Au cœur de la réflexion, nous privilégions l'hypothèse selon laquelle les marges urbaines sont construites par les pratiques et les représentations des acteurs dominants, publics et privés, qui pèsent sur l'aménagement des villes dont il sera beaucoup question dans cet ouvrage. Notre propos porte donc sur les mécanismes par lesquels ces acteurs « font et défont » les marges urbaines, sur les formes de leur instrumentalisation, mais aussi sur leurs

¹⁰ Deux séminaires ont été organisés qui ont réuni des collègues travaillant sur des villes du monde arabe (Algérie, Maroc, Égypte) et du nord de la Méditerranée (Italie, Espagne et Turquie). Le premier séminaire a eu lieu les 2 et 3 février 2009 à Tours et le second les 24 et 25 juin 2009 à Grenade. Ils ont été l'occasion d'engager des réflexions comparatives entre les différents territoires analysés. L'idée de cet ouvrage est née de ces premières confrontations qui ont également donné lieu à un programme ANR Marges (2013-2015) *Marges et villes : entre exclusion et intégration. Cas méditerranéens*, inscrit dans l'axe « Métamorphose des sociétés. Inégalité, inégalités ».

¹¹ Nous n'aborderons pas ici la marginalité en tant que déviance, ni la production de normes qui conduit à des assignations d'identité ou à stigmatiser des populations marginales en les criminalisant.

effets affectant les populations qui résident dans ces espaces, en tentant de mettre en évidence les résistances de ces dernières. En effet, il est admis, depuis les travaux d'H. Lefebvre, que l'espace est un produit politique et idéologique dont l'aménagement est la mise en acte. Autrement dit, « *Il est donc possible d'agir sur l'espace pour faire en sorte que cette production soit plus ou moins favorable à tous, ou au contraire qu'elle soit exclusive et contrôlée par quelques-uns. Ainsi, la production de l'espace peut être plus ou moins juste et, réciproquement, l'espace tel qu'il est produit peut avoir des effets rétroactifs justes ou injustes sur la société.* » (Gervais-Lambony, 2010, p. 10). Mais l'espace est aussi, et sans doute avant tout, un « produit social », construit par des stratégies, des pratiques et des représentations des citoyens qui ne sont jamais figées, qui ne « *sont pas engluées dans d'incontournables déterminations* » (Navez-Bouchanine, 2002, p. 1). Dès lors, adopter ce point de vue des compétences habitantes remet immédiatement en cause toutes les approches normatives des marges urbaines qui aboutissent à « [...] *une territorialisation instrumentalisée de la pauvreté contribuant au processus de sa construction [...]* »¹² (Destremau et al., 2004, p. 31) et légitimant son traitement.

En ce sens, nous cherchons donc à être vigilants quant à « *l'acte consistant à désigner et à construire des marges, érigées en objets d'étude* » comme l'écrit J.-F. Pérouse dans ces pages. De même, nous écartons la notion de ghetto, rejoignant ici la critique émise par L. Wacquant (2006) sur la généralisation abusive de ce terme. Une réalité, en somme, à laquelle ne peuvent être assimilés les espaces marginalisés dont il est question dans cet ouvrage : ceux-ci sont socialement hétérogènes et interdépendants de la ville ; dans le même ordre d'idée, les discours médiatico-politiques ainsi que les actions urbaines sur ces espaces sont extrêmement variés et labiles.

Ainsi, localisées dans les centres, les péri-centres ou les périphéries — là où les procédures de stigmatisation construisent leur enclavement matériel et/ou symbolique —, les marges urbaines abritent des populations diverses, allant des plus pauvres aux classes moyennes. Contrairement à une pensée homogénéisante et contrairement à la confusion entre marge sociale et marge spatiale, entretenue par les institutions, ces espaces n'abritent donc pas uniquement des pauvres (Ireton, 2004) — cette notion étant elle-même toute relative — et des marginaux déviants. Ces espaces ne sont pas non plus

¹² « *Très proche de la [pauvreté], se pose la délicate question de la "ségrégation" : si la notion est recevable, y a-t-il [...] réelle ségrégation de fait ou "favorisée" des acteurs classés comme pauvres et donc formation de "territoires de la pauvreté" ? Si oui, ne fait-on pas de l'enclavement dans un territoire une métaphore de la pauvreté, et ne croit-on pas traiter l'une en traitant l'autre ?* » (Destremau et al., 2004, p. 31).

toujours localisés loin des polarités et des services urbains. Il s'agit alors ici de dépasser le caractère homogénéisant de la notion de marge urbaine et de rendre intelligible une réalité composite et mouvante à inscrire nécessairement dans le contexte et la temporalité qui l'ont produite.

Ces contextes précis, ces temporalités différenciées, ces procédures de stigmatisation et de marginalisation sont restitués dans cet ouvrage par des recherches de terrain qui sont résolument qualitatives. Ces travaux, au-delà des spécificités des différents territoires étudiés, rendent ainsi compte des constantes ou des convergences qui apparaissent lorsque ces espaces sont soumis aux actions urbaines initiées par les acteurs dominants, que ceux-ci soient publics ou privés. Mais ces analyses mettent aussi en exergue quelques-unes des réponses des acteurs « dominés », ou perçus comme tels, qu'il s'agisse de leur capacité — certes inégale et fragile — à résister, à se mobiliser, à s'ajuster ou à contourner ce qui leur est, peu ou prou, imposé.

De façon tout à fait indirecte, ce sont aussi ces acteurs « dominés » qui, par le biais de leurs (petites) actions de résistance et d'ajustement, bousculent et interrogent les débats scientifiques sur une fragmentation qui déliterait la ville ou, encore, qui nous autorisent à nuancer les visions pessimistes et désenchantées portées sur l'urbain. L'on peut penser ici aux recherches sur les villes des Nords et des Suds qui analysent la tendance à la « sécession urbaine » (Donzelot et Jaillot, 2001) ou encore aux discours alarmistes sur la ville, depuis P. Marcuse et R. Van Kempen (2000, p. 3) évoquant un « *spectre qui plane sur les villes du monde* » jusqu'à M. Davis (2007a) qui intitule l'un des ouvrages *Le pire des monde possible* en référence à la « bidonvillisation » de la planète ou qui fait de Los Angeles, touchée par « *une guerre sociale de faible intensité* », une ville emblématique du délitement social (Davis, 2007b). Ces discours sont relativisés par d'autres approches qui, sans nier la réalité brutale de ces processus ni la qualité heuristique de ces postures, soulignent leur caractère parfois normatif ou généraliste et montrent, à partir de travaux de terrains, les stratégies citadines de contournement des formes d'exclusion et de cloisonnement (Agier, 1999 ; Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000 ; Navez-Bouchanine, 2006 ; Dorier-Apprill et Gervais-Lambony, 2007). Il s'agit bien ici d'une attention portée à l'acteur « ordinaire » — mais le citadin des espaces mis à la marge est-il considéré comme tout à fait « ordinaire » ? — et nous suivons en cela L. Boltanski lorsqu'il écrit : « *Seul le terrain nous permet de révéler, par plaques, des morceaux de la compétence ordinaire demeurés jusque là sous-estimés, réduits ou ignorés. C'est la dignité des gens d'être capables de plus de plus de choses qu'on ne croit* » (1990, pp. 133-134).

L'objectif de cet ouvrage est donc d'apporter des éclairages sur les processus de marginalisation socio-spatiale, sans *a priori* et sans prétendre à l'exhaustivité et ce à partir d'études de cas situées autour de la Méditerranée. Les auteurs, qui proposent les onze contributions suivantes, sont de disciplines diverses : géographie, sociologie, sciences politiques, aménagement et urbanisme. Les villes méditerranéennes étudiées sont également diverses, mais elles ont toutes pour point commun d'être des relais de la mondialisation, dans le sens où elles subissent peu ou prou des politiques de mises aux normes et d'adaptation aux besoins des investisseurs qui affectent directement ou indirectement les marges urbaines : Alger, Marrakech, Le Caire, Damas, Saïda, Tyr, Bint Jbeil (Liban), Istanbul, Barcelone, Turin et Cagliari. L'exemple de Sanaa, capitale d'un des pays les plus pauvres du monde, représente une sorte de contre-point par rapport aux villes méditerranéennes.

Dans les lignes qui suivent, nous soumettons au débat une lecture transversale de cet ouvrage et un travail de comparaison entre les différentes études de cas, afin de mettre en évidence des convergences ou des écarts. Ces « regards croisés » sont également étayés par d'autres travaux sur les pratiques et les représentations des habitants des quartiers populaires. Le premier regard croisé concerne l'émergence et l'affirmation d'un urbanisme de grands projets qui serait emblématique de nouveaux modes de fabrique de la ville, caractérisés par la volonté hégémonique d'adapter l'environnement urbain pour le rendre attractif aux investissements, en particulier étrangers. Le deuxième regard croisé recouvre les effets territoriaux de ce mode de fabrique de la ville : effets sur la morphologie urbaine où apparaissent des fragments sans articulation avec le tissu urbain, social et économique environnant ; effets sur les populations, évincées de leur quartier et fragilisées par leur mobilité forcée ; et, enfin, effets sur les rapports entre les pouvoirs politiques qui révèlent des tensions, notamment entre les échelons national et local. Le troisième regard croisé renvoie aux stratégies des populations des marges urbaines qui construisent, par leurs mobilités, par leurs activités et par leurs pratiques sociales, des formes d'interdépendance avec la ville. Ceci peut être lu comme l'affirmation d'une citoyenneté qui n'exclut pas les tensions et les conflits.

Premier regard croisé

Les grands projets : un emblème de l'urbanisme mondialisé

Les grands projets urbains réalisés depuis les années 1970 dans de nombreuses villes du monde se distinguent par les modèles architecturaux et

urbanistiques inédits qu'ils mettent en œuvre, par les montants financiers mobilisés et par leur inscription dans un régime d'exception par rapport à la fabrique plus ordinaire et majoritaire de la ville, ainsi que le souligne P.-A. Barthel (2008) pour le Monde arabe. Sur cette même aire culturelle et s'appuyant sur des travaux antérieurs de nombreux chercheurs (Signoles *et al.*, 1999 ; Berry-Chikhaoui *et al.*, 2007 ; etc.), T. Souami et É. Verdeil (2006) analysent le contexte de ce mode de fabrication de la ville en lien avec le tournant libéral des années 1980-1990, caractérisé par les stratégies suivantes : la multiplication des partenariats publics-privés, la privatisation de la maîtrise d'ouvrage urbaine et l'internationalisation des montages financiers.

Les cas d'étude présentés dans cet ouvrage font apparaître également une tendance à la marchandisation de la ville et à une extension de la valeur d'échange qui tend à résorber la valeur d'usage (Lefebvre, 2009, p. 121) ; l'on pourrait ajouter ici que parfois l'hégémonie de la première est telle que la seconde n'a plus aucun sens ! Ainsi, N. Benach et R. Tello analysent les transformations du centre historique de Barcelone à la lumière des dynamiques néolibérales à l'œuvre dans l'urbanisme. Elles insistent, notamment, sur la forte mobilisation des ressources publiques (acteurs et moyens financiers) pour, à proprement parler, sécuriser les produits d'investissement privés. Les auteures rendent également compte du processus volontaire d'abandon et d'exclusion qui met des marges urbaines en attente de reconquête par les acteurs dominants. L'annonce du « grand projet » à venir et les premières réalisations donnent alors aux marges le statut « d'espaces-réserve ». Ainsi, les quartiers anciens, marginalisés depuis longtemps mais englobés aujourd'hui par le centre touristique suscitent l'intérêt des acteurs économiques, relayé par celui des pouvoirs publics. Ces derniers investissent dans le renouvellement des infrastructures et la création de nouveaux équipements encourageant et sécurisant l'investissement privé. L'on retrouve cette « marchandisation » des espaces urbains dans le processus décrit par J.-F. Pérouse, quand il étudie les modalités de conception et de réalisation de la ville satellite de *Başakşehir* à Istanbul. La création de cette ville satellite s'est ainsi faite selon une logique de bénéfices, de rente et de privatisation tout à la fois de l'urbanisme et de la construction des logements, au profit, notamment, des hommes du parti islamiste au pouvoir. Cette expérience correspond également à la formation d'une classe inédite de bureaucrates et d'hommes d'affaires, acteurs et décideurs nouveaux venus dans le champ de l'urbain. Enfin, l'essor économique de la ville-satellite a aussi été grandement favorisé par l'accès à la consommation de masse symbolisée par les centres commerciaux et tout

un réseau de distribution commerciale contrôlé par des groupes liés à l'AKP¹³.

Dans la même perspective, E. Coslado traite des mécanismes de la reconquête des périphéries de Marrakech, longtemps assimilées à des marges d'autant plus stigmatisées qu'elles hébergeaient des populations pauvres dans un habitat informel, avant d'être valorisées par les pouvoirs publics et les investisseurs privés, selon une logique néolibérale. La réhabilitation de l'habitat informel apparaît comme une étape essentielle du processus de valorisation qui permet non seulement d'apaiser les tensions sociales et les revendications dans ces secteurs urbains, mais aussi de rassurer les investisseurs potentiels. La réhabilitation, que l'auteure assimile à la « démarginalisation » constitue ainsi le point de départ de la conquête des marges par les investisseurs privés, conquête qui comporte une forte dimension symbolique.

Ces formes de reconquête renvoient aux mêmes logiques que l'urbanisme des grands projets développé, par R. Cattedra et M. Memoli, dans les exemples de Cagliari et de Turin. Toute proportion gardée, les deux cas rendent compte des conditions historiques et politiques de production des marges urbaines. À Cagliari, le quartier populaire de Sant'Elia est l'aboutissement de politiques d'urbanisme et de peuplement similaires à celles des grands ensembles en France. Plus récemment, les habitants de ce quartier sont confrontés à une volonté politique d'affirmer le rapport entre la ville, le port et la Méditerranée qui se traduira par sa requalification urbanistique et fonctionnelle en tant que *waterfront* et par la spécialisation du vieux port à des fins touristiques. Cette volonté atteint son summum avec le projet de construction d'un musée, symbole de la requalification à la fois de Sant'Elia et de l'agglomération de Cagliari, mais aussi opération de marketing cherchant à octroyer une dimension internationale à la capitale sarde. L'embellissement et la mise aux normes apparaissent ainsi comme le « cheval de Troie » de l'ouverture de ce quartier populaire aux intérêts économiques, à l'investissement de capitaux nationaux et internationaux et à la spéculation foncière.

Turin, dont « la raison d'être » est l'entreprise *Fiat*, connaît, à l'instar d'autres villes mono-industrielles, une crise sévère. Les acteurs politiques et économiques engagent alors la ville dans des mutations spectaculaires qui affectent les quartiers ouvriers de la partie péricentrale Nord de Turin. Par exemple, les quartiers *Barriera di Milano* ou *Borgata Vittoria* illustrent parfaitement les processus de marginalisation en cours, qui résultent, parfois très directement, des transformations urbaines de Turin, caractérisées par une

¹³ Parti de la justice et du développement au pouvoir en Turquie.

dichotomie entre le traitement des quartiers populaires et les grands projets d'urbanisme et d'infrastructure. Selon l'auteure, F. Governa, la réalisation de ces derniers fait émerger une élite, issue des mondes — étroitement connectés — de la politique, de l'industrie, de l'immobilier, de la recherche et de la finance. Cette dernière imprègne les différents processus d'une logique de privatisation, notamment la vente au secteur privé des droits à construire sur les anciennes friches valorisées par la ligne de tramway.

De façon générale, la montée de la logique d'entreprise comme mode hégémonique de gouvernance urbaine et l'émergence de nouveaux acteurs restreignent l'autonomie politique d'acteurs plus traditionnels (Gervais-Lambony *et al.*, 2010). Il n'est alors pas surprenant que les questions d'exclusion, de pauvreté et plus généralement des inégalités soient autonomisées, réduites à des seuils et vidées de leur signification politique. Ceci contribue à minoriser dans les débats les rapports entre croissance économique et répartition et peut remettre en cause les systèmes distributifs actuels, notamment l'inégal accès aux services urbains et aux équipements. À ce propos, D. Harvey écrit que « *depuis le milieu des années 1980, les politiques urbaines néolibérales [appliquées, par exemple, au sein de l'Union européenne] considèrent qu'il est futile de redistribuer les richesses aux quartiers des villes et des régions défavorisés à des fins de justice sociale et que les ressources devraient à la place être redirigées vers les pôles de croissance "entrepreneuriaux" dynamiques* » (2011, p. 49). Cette optique escompte ainsi un « effet de ruissellement » [*trickle-down effect*] qui réduirait à terme les inégalités socio-spatiales. Il s'agit, en fait, de laisser faire le marché, avec comme corollaire le retrait de l'État et de ses institutions de la régulation urbaine.

Conçus comme des produits d'investissement qui doivent répondre aux besoins du marché international, les grands projets s'inscrivent donc dans des modèles et des standards, inspirés par le gigantisme et l'hyper-modernité des projets de Dubaï ou, plus largement, des projets anglo-saxons : le contraste de ces projets avec le reste du tissu urbain, à la fois sur le plan formel et fonctionnel, en est souvent édifiant. Leur réalisation nécessite également une adaptation de la législation en vigueur, souvent associée à des régimes dérogatoires dont les effets sont inévitablement une tendance à la de la gestion du sol. Dans les pays arabes, en particulier, les investisseurs de ces grands projets urbains bénéficient généralement d'un régime juridique et fiscal dérogatoire qui s'accompagne très souvent de l'éviction des pouvoirs publics locaux, perçus comme une entrave aux négociations ou un facteur bureaucratique à même de ralentir les procédures *ad hoc*.

Dans la même veine, l'internationalisation des politiques de patrimonialisation, qui s'accompagne d'une mondialisation des objets patrimoniaux encouragée notamment par les labels de l'Unesco, fait apparaître d'un pays à l'autre des similarités dans les façons de faire, les cadrages, les modèles et les procédures. À travers les exemples des villes libanaises de Saïda, Tyr, Bint Jbeil, M. Moussi analyse la façon dont une patrimonialisation sélective des espaces historiques produit de la hiérarchie socio-spatiale. Elle montre, notamment, comment les circuits touristiques connectés à l'espace international, qui sont comme des parenthèses urbaines dans des villes globalement marginalisées, participent de cette hiérarchisation. Mais ces logiques de patrimonialisation appliquées aux territoires urbains sont aussi puissamment sélectives et produisent, en négatif, des formes de stigmatisation. H. Adly, souligne que, dans la vieille ville du Caire, les politiques de patrimonialisation engagées avec le soutien des acteurs internationaux vont à l'encontre des pratiques et des représentations locales. Dans tous les cas, les processus de « démarginalisation » par la patrimonialisation se réalisent dans un objectif d'ouverture aux dynamiques touristiques internationales, d'investissement et de privatisation de l'espace public.

Deuxième regard croisé

Paradoxes des effets territoriaux

L'urbanisme de grands projets contraste généralement avec le reste de la ville, autant par son programme et ses destinataires, que par son architecture et son organisation urbaine. Aussi, les projets analysés à Istanbul, Barcelone, Turin et Cagliari apparaissent-ils comme des entités urbaines en quelque sorte « déterritorialisées » et issues d'un processus de fabrique de la ville *ex nihilo* en rupture avec le tissu urbain existant. La forme urbaine et l'architecture mises en œuvre participent des valeurs et des images portées par ces actions urbaines et en deviennent les emblèmes. Le gigantisme, l'ostentation et l'opulence sont privilégiés à travers une architecture singulière, signée par des « archi stars » et la réalisation d'espaces résidentiels d'exception est caractérisée par un riche traitement paysager. Ces opérations *ex nihilo*, conçues comme des sortes d'isolats dans la ville, sont issues de modèles architecturaux et urbains devenus, en quelque sorte, des standards internationaux qui circulent et participent à l'uniformisation fonctionnelle et formelle de cet urbanisme, dans les villes du nord comme du sud. Selon T. Souami et É. Verdeil (2006), ils constitueraient ainsi des fragments « globalisés » dont la logique « insulaire » est sans rapport avec les tissus urbain, social et économique environnants.

Ces opérations induisent des processus divers et contrastés : à plus ou moins brève échéance, la dépossession et la mobilité forcée des populations vulnérables, le renouveau spatial et la gentrification. À titre d'exemple, à Barcelone, ces opérations sont réalisées, pour ainsi dire, par « petits bouts » mais, au fur et à mesure que le foncier est libéré et que les projets s'élèvent, la stigmatisation des « espaces-réserve » en attente d'intervention se renforce d'autant plus que le contraste est évident avec les réalisations nouvelles. Ces espaces désignés par le discours officiel comme potentiellement à transformer sont, pour ainsi dire « gelés », abandonnés et disqualifiés pour légitimer ensuite leur reconquête autoritaire. Les spéculateurs immobiliers cherchent alors à profiter de la valorisation foncière et immobilière induite par les actions publiques et projets privés et n'hésitent pas à développer des pratiques douteuses, empoisonnant la vie des locataires peu aisés, comme le *mobbing* — pression — immobilier qui s'exerce à l'aide de toutes sortes de subterfuges et de violences pour expulser ces derniers.

Dans tous les cas, la nature autoritaire de cet urbanisme contrarie les usages des habitants. Le processus de patrimonialisation de la vieille ville du Caire, quant à lui, éclaire sur les effets d'une politique de « démarginalisation » qui s'avère paradoxale. En même temps qu'ils cherchent à revaloriser la vieille ville du Caire, les décideurs (politiques, experts, professionnels, etc.) contrecarrent les pratiques quotidiennes des habitants, notamment celles en lien avec les activités commerciales et artisanales indispensables à leur survie. La revitalisation de Darb al-Ahmar, annoncée comme une opération devant améliorer la vie des habitants et leur offrir de « nouvelles perspectives économiques et sociales », est plutôt conçue pour embellir le panorama offert aux touristes à partir du parc Al-Azhar qui surplombe ce quartier populaire.

En analysant les conséquences du processus de valorisation de la périphérie de Marrakech sur les populations résidentes, E. Coslado souligne qu'elles sont désormais confrontées à la hausse des prix du foncier et de l'immobilier et à l'éloignement des zones d'emplois. L'absence de transport public, le coût des déplacements et les difficultés d'accès aux bassins d'emploi affectent principalement les populations relogées à bas revenus. Quant aux classes moyennes qui ont réussi à réaliser leurs aspirations résidentielles dans les nouveaux quartiers périphériques de la promotion immobilière privée, elles restent vulnérables et, en cas de récession économique, elles peuvent connaître une dégradation brutale de leurs conditions de vie. C'est ainsi que la reconquête des périphéries urbaines s'avère être un processus fragile, faisant poindre, pour une partie des habitants, de nouvelles formes de marginalité socio-spatiale.

Dans une dynamique analogue, analysée par V. Clerc, à Damas, les investissements internationaux et nationaux se sont particulièrement concentrés dans l'immobilier de luxe, alors que la demande la plus forte reste celle des ménages à faibles revenus. Ainsi a plupart des logements de moyenne et haute gamme reste vide ou inachevée et le décalage entre la demande sociale de logement et les produits immobiliers d'investissement ravive à la fois le marché informel et les politiques en sa direction. Les réformes récentes ont favorisé la libéralisation du secteur immobilier et relancé la construction de logements pour la population à bas revenus, mais avec des résultats inégaux. Du reste, ce sont les contradictions des politiques en direction des quartiers informels qui éclairent sur les logiques sociales des différentes réformes en cours. Chez les acteurs coexistent deux positions, instables par ailleurs. D'un côté, virgule à ajouter une volonté de reconquête de ces quartiers après démolition pour les remplacer par des opérations « modernes » générant du profit et, de l'autre, l'aspiration à la réhabilitation et la régularisation encouragées par des institutions de coopération internationale. Ainsi que le souligne l'auteure dans sa conclusion, les tenants du renouvellement urbain visent en fait à récupérer le foncier de ces quartiers informels pour en faire un produit d'investissement et inscrire finalement leur population dans une marginalisation encore plus lointaine. On peut se demander, cependant, dans quelle mesure, l'optique de la rénovation et de l'éviction qu'elle suppose, n'ont pas été parmi les ingrédients de la crise actuelle. Il est certain, toutefois, que ces analyses sur les politiques urbaines doivent être totalement reconsidérées en raison du conflit armé actuel.

Le marketing urbain est, à notre sens, un autre facteur qui peut peser, plus ou moins directement, sur les processus de marginalisation. La ville de Barcelone, par exemple, semble être conçue comme un objet du marketing urbain, à travers la création d'espaces emblématiques de consommation, caractérisés par leurs qualités esthétiques et leur image valorisante. À Turin, les grands projets ont été mis en œuvre en fonction d'évènements importants, tels les Jeux Olympiques de 2006 qui ont joué un rôle essentiel dans l'attractivité touristique et dans le positionnement de la ville dans la concurrence entre métropoles. L'imagerie, ou l'économie sémiotique¹⁴ qui accompagne ces projets, produit ainsi un véritable « mirage urbain » dont le pouvoir opérant fonctionne comme un « contrôle symbolique » des grands projets. Comme le montrent de nombreux chercheurs, l'économie

¹⁴ Voir le programme *Faire la ville en périphérie (s). Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb*, dir. P. Signoles (EMAM, UMR 7324 CITERES), 2005-2009. Fonds de solidarité prioritaire du ministère des Affaires étrangères. Cf. *Les Cahiers d'EMAM*, <http://emam.revues.org/>

sémiotique produite autour d'un projet participe à plein titre à son processus de territorialisation et contribue à sa « naturalisation dans l'espace urbain ». Autrement dit, même si une opération doit être suspendue ou arrêtée, voire abandonnée, ses effets territoriaux peuvent tout de même se manifester sous de multiples formes, non seulement dans les secteurs urbains directement concernés par les opérations, mais aussi dans leur proche environnement. Grâce à la production/diffusion d'une économie sémiotique qui annonce un intérêt et une volonté d'intervention et de transformation, sont projetées sur un territoire donné de nouvelles valeurs et représentations augmentant la rente foncière. L'annonce d'un projet d'envergure devant être réalisé dans un quartier dégradé, stigmatisé, a ainsi des effets sur l'augmentation des prix du foncier qui enclenche, à plus ou moins court terme, une dynamique d'éviction, liée notamment à l'élévation des loyers et à l'abandon par les pouvoirs publics et les propriétaires de ces espaces en attente.

Dans le contexte européen, les acteurs en charge de la gouvernance se trouvent face à la nécessité de construire des formes de compromis entre, d'une part, la réforme des institutions politiques afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du marché et, d'autre part, la mise en place de mécanismes de régulation pour lutter contre les effets du néolibéralisme et en particulier la désaffiliation sociale (Castel, 1999). Dans les villes étudiées de la rive sud, les modes de régulations politiques ont également évolué pour générer de nouvelles règles du jeu urbain (Iraki *et al.*, 2009). Certes, la municipalisation et les expériences de décentralisation n'ont pas amoindri le rôle de l'État dans la gestion des métropoles qui fait preuve de redéploiement. L'on peut ajouter ici que la privatisation de nombreux champs qui relevaient de l'action publique ainsi que l'intervention d'acteurs étrangers dans l'aménagement (par exemple les Émiratis) mettent en tension des politiques nationales qui visent prioritairement au renforcement de la compétitivité des espaces métropolitains et les préoccupations sociales des gouvernements locaux.

Les effets sociaux des processus de reconquête des marges urbaines ont conduit les acteurs dominants à mettre en place des systèmes de régulation pour maintenir la cohésion sociale — cette dernière restant une politique au service de la compétitivité des territoires (Brenner, 2004). À Cagliari, par exemple, le président de Région met en place un programme participatif pour l'élaboration d'un *Master Plan* de Sant'Elia, coordonné par l'architecte Rem Koolhaas. En mars 2007, trois ateliers d'urbanisme sont alors organisés dans le quartier, essentiellement autour de la phase de diagnostic impliquant des habitants et des acteurs privilégiés ; en revanche la phase de projet se fera sans doute en dehors de cet espace de rencontre avec les destinataires.

Dans la même optique, des politiques d'accompagnement social des populations issues des bidonvilles ou de l'habitat précaire pendant les opérations de relogement sont mises en œuvre à Marrakech et à Alger afin d'éviter toute explosion sociale qui nuirait à l'image des lieux valorisés. Ce n'est pas sans rappeler les propos de Brenner (2004), concernant le contexte européen où, selon les acteurs urbains dominants, le délitement du tissu social n'est plus, en soi, un problème en regard de certaines valeurs collectives ou d'une certaine façon de concevoir le « vivre ensemble ». Il est davantage vu comme un risque qui menace la compétitivité des métropoles (émeutes, violences urbaines, pollutions) — un risque dont il faut contrôler le niveau, l'intensité.

Troisième regard croisé

Stratégies, pratiques de résistance et d'ajustement des populations marginalisées

Éclairer les stratégies d'intégration des populations des espaces marginalisés est l'un des objectifs de cet ouvrage. Les contributions, chacune à leur manière, prêtent attention aux pratiques et représentations des populations des marges urbaines, en mettant en évidence les formes de sociabilité et de solidarité, les ressources au sein et en dehors du quartier et les significations sociales que celui-ci recouvre. Ces réflexions renvoient aux travaux qui mettent en évidence les compétences de ces populations, leurs arts de faire et la construction de leur citoyenneté à l'épreuve de la ségrégation socio-spatiale (Lefebvre, 2000 ; Raymond, 1991 ; De Certeau *et al.*, 1994, Brun et Rhein, 1994, et tant d'autres, relayés pour les villes des Suds par les recherches collectives de Navez-Bouchanine, 1997 ; Lussault et Signoles, 1996 ; Dorier-Apprill et Gervais-Lambony, 2007 et Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000, auxquels s'ajoutent de nombreux travaux individuels). Sur ce même registre, *L'invention de la ville* de M. Agier (1999) apporte un éclairage particulier. L'auteur part d'une approche des espaces « incertains » — banlieues, favelas, townships, invasions — qui sont marqués par de fortes ségrégations sociales, spatiales et raciales, par l'inégalité des ressources matérielles disponibles en ville, par l'iniquité des politiques d'aménagement et par les violences quotidiennes. Ces espaces se situent « *en creux ou en marge* » de la ville globale et générique, à savoir celle qui fonctionne en réseau autour du globe, « *constituant une chaîne articulée de formes urbaines de plus en plus mimétiques* ». Or, dans ces « trous » de la ville globale, mais liées à celle-ci, se développent d'autres inventions de la ville qui construisent, au bout du compte, d'autres relations, d'autres expériences de la citoyenneté (Agier, 1999, p. 7). Cette perspective permet de s'opposer à

l'idée dominante des marges comme lieu d'anomie sociale, de mettre en exergue les ressources des populations, leurs liens sociaux et les formes de franchissement que les citoyens mettent en œuvre face aux différentes formes de ségrégation et d'exclusion : loin de l'idée d'un enfermement social et spatial, la réflexion met au contraire en garde contre toute analyse réductrice de la ville en termes de fragmentation. Par ailleurs, les hiérarchies sociales s'expriment par la mise à distance, mais elles n'excluent pas non plus les partages, contraints ou négociés d'espaces communs, les croisements quotidiens, les transactions, les échanges et dialogues. La « mise à distance » excessive interroge sur le cloisonnement ou l'enclavement spatial de certains groupes sociaux, mais une trop forte proximité spatiale peut, elle aussi, engendrer des tensions qui aboutissent à des « séparations » ou, au contraire, à des espaces de partage négocié.

Dans le sillage de M. Agier, les auteurs de cet ouvrage mettent en évidence les pratiques et les représentations des populations des marges urbaines, les modes de franchissement et « d'effacement des frontières » et ainsi que les formes d'imbrication et d'interdépendance des territoires marginalisés aux autres lieux de la ville. À Sanaa, V. Martignon et R. Stadnicki décryptent le processus de désenclavement et d'intégration des quartiers marginalisés, en l'occurrence les espaces résidentiels informels, en mettant en évidence les liens forts avec la production de centralités par des migrants dont la citoyenneté n'est pas reconnue. Cette intégration socio-spatiale des marges s'effectue principalement par le biais des initiatives privées (habitants des quartiers, entrepreneurs). Ceci dit, il est intéressant de noter que, à Sanaa, l'une des actions des pouvoirs publics est « d'invisibiliser » ces espaces en aménageant leurs abords (travaux d'embellissement de la voirie, de construction d'autoponts, etc.), ce qui contribue paradoxalement à accentuer leur centralité et leur désenclavement.

L'on voit bien ici apparaître les interdépendances entre les différents mondes urbains et sociaux, qui se construisent grâce aux flux et polarités générés par les activités économiques formelles et informelles des marges urbaines ; ou, encore, par le biais des liens d'interconnaissance liés à l'emploi ou, enfin, par les réseaux sociaux, politiques, voire clientélistes, qui étendent leurs ramifications en dehors des espaces marginalisés. De même, et plus largement, les mobilités des populations des territoires marginalisés dans la ville, et les représentations qui leurs sont associées, contribuent aux interactions matérielles et symboliques entre les différents mondes qui composent la ville.

Ceci témoigne, à nouveau, que la marge est labile, peu cloisonnée, non fixée, rarement permanente ainsi que le montre A. Madœuf à propos des

mûlid-s, fêtes religieuses populaires qui produisent un territoire éphémère. Cet événement festif, comme ses protagonistes et les territoires qui l'accueillent, sont l'objet d'une mise à l'écart, de stigmatisation et de marginalisation par les autorités, alors même qu'il constitue, dans les faits, un espace de « démarginalisation », où on affirme son existence sociale et où l'on se rend visible aux autres. L'auteure, à travers l'analyse des côtoiements, des mitoyennetés, met en évidence les modes de faire la ville et les modalités d'être à la ville à l'occasion de ces *mûlid*-s qui sont des lieux d'initiation et d'exercice à « l'être ensemble en ville ». Sans, toutefois, idéaliser l'ensemble des comportements, pudeur, réactivité, initiative et inventivité, attention portée aux autres ainsi qu'aux lieux, caractérisent les participants aux *mûlid*-s qui, bien qu'à l'écart de la *cit*é, sont pourtant l'occasion d'identifier les gammes d'un savoir-vivre en ville au travers d'un panel de qualités d'urbanité, de citadinité et de civilité en actes.

Un autre aspect de ce troisième regard croisé sur les stratégies et pratiques de résistance des citoyens renvoie au fait que la marginalisation, dans des situations de forte exclusion, peut avoir un effet paralysant sur les luttes et résistances contre un urbanisme autoritaire : « *La ségrégation tend à interdire la protestation, la contestation, l'action, en dispersant ceux qui pourraient protester, contester, agir* » (Lefebvre, 2009, p. 113). Pour autant, lorsqu'elles existent, ces formes de résistance renforcent le sentiment d'appartenance à l'espace résidentiel comme en témoigne la participation des habitants d'un quartier de la vieille ville du Caire, Darb al-Ahmar, concerné par une politique de patrimonialisation accompagnée d'un désir de démarginalisation dont les effets sont paradoxaux. En effet, les acteurs politiques et les professionnels de l'urbain affichent une volonté explicite d'intégrer ce quartier populaire et marginalisé au projet touristique de grand parc Al-Azhar. Or, cette opération, annoncée comme devant améliorer la vie des habitants et leur offrir de nouvelles perspectives économiques et sociales, est plutôt destinée aux touristes qui fréquentent le parc surplombant le quartier. Par conséquent, ce grand projet s'avère, à plus d'un titre, en contradiction avec les usages des habitants, contraignant leurs pratiques quotidiennes. Cet exemple nous semble illustrer le paradoxe de la patrimonialisation des centres anciens marginalisés pour lesquels les initiateurs veulent ménager la chèvre et le chou : ouvrir ces espaces à l'industrie touristique en évitant autant que possible de susciter le mécontentement des habitants. Des intérêts, somme toute, incompatibles en raison de la logique dominante qui consiste à mettre aux normes un espace en fonction des besoins du tourisme : effacer les signes de la pauvreté ou au moins la masquer par des dispositifs matériels, moderniser, folkloriser les espaces patrimoniaux... Ces incompatibilités et les contraintes pesant sur les

usages des habitants ont propulsé ceux-ci dans un espace de négociation et de « débat public » *a posteriori*, qui pourrait potentiellement et de façon inattendue contenir les germes de l'intégration sociale et politique de Darb al-Ahmar.

Ainsi, apparaissent des territorialités qui sont décalées par rapport aux desseins des politiques publiques. Elles se construisent dans la tension entre, d'un côté, la territorialisation des populations marginalisées et, bon gré, mal gré, assignées à un espace et, de l'autre, les actions urbaines initiées par les pouvoirs en place. Selon le contexte socio-politique, ces tensions autour de l'appropriation de l'espace peuvent déboucher sur des formes de régulations différentes, allant de la négociation au conflit, des arrangements à la résistance. Dans l'exemple barcelonais, déjà évoqué plus haut, ce sont les réseaux associatifs et de voisinage qui se mobilisent pour faire circuler les informations, ce qui est l'un des modes de résistance de la population. À Turin, également, les riverains du « Toxic Parc », baptisé ainsi à cause des trafics et consommation de drogue qui y prennent place, protestent ouvertement : ces habitants, majoritairement modestes et n'ayant pas ou peu la possibilité de partir ailleurs subissent de plein fouet l'un des effets du « nettoyage » du centre-ville mené par la municipalité et le report d'activités illicites en périphérie.

À Alger, ainsi que l'écrit M. Safar-Zitoun, les représentations de la citoyenneté et les constructions symboliques émanant des populations marginalisées elles-mêmes s'expriment à l'occasion des opérations de relogement. Ainsi, contrairement aux bidonvillois algérois, qui adoptent une stratégie d'exagération de leur précarité pour accumuler des points afin de bénéficier des dispositifs de relogement proposés par l'État, les habitants de Diar El Kef, cité de transit d'Alger construite en 1957 et très dégradée, procèdent à un renversement de ce discours. Ces derniers, en même temps qu'ils mobilisent la notion de citoyenneté, niée par les représentations dominantes, mettent en avant leur marginalisation, en tant que ferment d'une riche histoire de mobilisations collectives. Conduite à partir de 2002, l'opération de relogement de la population de Diar El Kef pour engager la réhabilitation de la cité révèle une véritable communauté résidentielle, forgée par les luttes qui ont opposé les habitants aux autorités dans leurs tentatives avortées de relogement partiel. Cette « saga résidentielle » du groupe concerné et ses résistances face aux acteurs institutionnels sont fondatrices de son identité collective, mais aussi d'un capital d'expériences et de savoirs qui lui permettent à la fois de se positionner face à la municipalité et de mieux saisir les stratégies, peu transparentes. Consciente d'avoir gagné son droit au relogement par le combat contre les malversations des autorités,

cette population se distingue des autres relogés, notamment ceux de la Casbah. Les mobilisations de la population relogée de Diar El Kef donnent de l'épaisseur à la notion de citoyenneté qui n'est plus ici seulement liée à leur ancienneté dans la ville d'Alger, mais à leur capacité d'organisation et de revendication du droit à la ville.

Présentation de l'ouvrage

Si l'introduction a consisté à restituer une lecture transversale des différentes contributions, l'ouvrage, quant à lui, sera structuré selon deux parties qui reflètent chacune les orientations générales des articles.

La première partie, intitulée « (Re)conquête des marges par l'urbanisme néolibéral », regroupe six articles produits par F. Governa sur Turin, N. Benach et R. Tello sur Barcelone, J.-F. Pérouse sur Istanbul, E. Coslado sur Marrakech, R. Cattedra et M. Memoli sur Cagliari, M. Moussi sur le Sud-Liban. Chaque article, à sa manière, relate l'histoire de la production des marges urbaines, les mutations des politiques urbaines sous l'effet de la mondialisation et la volonté d'ouvrir la ville à l'investissement du surplus du capital national et international par le biais, notamment, des grands projets immobiliers, commerciaux, touristiques et patrimoniaux qui se déploient dans les centres-villes et leurs périphéries.

La seconde partie intitulée « Intégration des marges : politiques locales/nationales et pratiques des habitants » contient cinq articles proposés par V. Clerc pour Damas, M. Safar Zitoun pour Alger, R. Stadnicki et V. Martignon pour Sanaa, H. Adly pour la vieille ville du Caire et A. Madœuf pour Le Caire. Certaines de ces contributions rendent compte des politiques locales/nationales d'intégration, ainsi que de leurs paradoxes ; les autres sont orientées sur les stratégies des populations des marges pour affirmer leur citoyenneté.

Références bibliographiques

- Agier M., 1999, *L'Invention de la ville. Banlieue, township, invasions et favelas*, Paris, Archives contemporaines, coll. « Une pensée d'avance », 176 p.
- Allal A. et Bennafla K., 2011, « Les mouvements protestataires de Gafsa (Tunisie) et Sidi Ifni (Maroc) de 2005 à 2009 », *Revue Tiers-Monde*, Hors série n° 2 (« Protestations sociales, révolutions civiles. Transformations du politique dans la Méditerranée arabe », sous la dir. de S. Ben Nefissa et B. Destremau), pp. 27-46.

- Barthel P.-A., 2005, « Les berges du Lac de Tunis : mise en scène du futur de la ville », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 98 (« Les visages de la ville nouvelle »), pp. 106-113.
- Barthel P.-A., 2008, « Faire du “grand projet” au Maghreb. L'exemple des fronts d'eau (Casablanca et Tunis) », *Géocarrefour*, vol. 83/1, pp. 25-34.
- Barthel P.-A. et Monqid S., 2011, *Le Caire. Réinventer la ville*, Paris, Autrement, coll. « Villes en mouvement. Villes durables en Méditerranée », 253 p.
- Berry-Chikhaoui I., 1994, *Quartiers et sociétés urbaines : le faubourg Sud de la médina de Tunis*, Thèse de doctorat, Géographie, sous la dir. de P. Signoles, Univ. François-Rabelais de Tours, 653 p.
- Berry-Chikhaoui I. et Deboulet A., 2000, *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe*, Paris/Tunis/Tours, Karthala/IRMC/URBAMA, 406 p.
- Berry-Chikhaoui I., Deboulet A. et Roulleau-Berger L., 2007, *Villes internationales entre tensions et réaction des habitants*, Paris, La Découverte, 352 p.
- Brenner N., 2004, *New Spaces States. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press, 351 p.
- Boltanski L., 1990, *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 381 p.
- Brun J., 1994, « Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine », pp. 21-58, in Brun J. et Rhein C. (ed.), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 258 p.
- Brun J. et Rhein C. (ed.), 1994, *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 258 p.
- Castel R., 1999, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Folio, coll. « Folio Essais » [1^{re} édition 1995], 813 p.
- Castel R., 1996, « Les marginaux dans l'histoire », pp. 32-41, Paugam S. (dir.), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 583 p.
- Certeau (de) M., Giard L. et Mayol P., 1994, *L'invention du quotidien. Tome 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 415 p.
- Davis M., 2007a, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 249 p.
- Davis M., 2007b, *Au-delà de Blade Runner. Los Angeles et l'imagination du désastre*, Paris, Allia, 154 p.
- Deboulet A., 2011a, « Contrer la précarité par la sécurisation foncière et la législation. Enjeux et opportunités dans le Monde arabe et en Égypte », *Revue Tiers-Monde*, n° 206 (« Dynamiques foncières dans les villes du Sud »), pp. 75-93.
- Deboulet A. et Jolé M. (éd.), 2013, *Les mondes urbains. Le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*, Paris, Karthala, 360 p.
- Destremau B., Deboulet A. et Ireton F. (dir.), 2004, *Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, Paris/Tours, Karthala/URBAMA, 316 p.

- Donzelot J. et Jaillet M.-C. (dir.), 2001, *La nouvelle question urbaine*, PUCA, coll. « Recherches », 298 p.
- Dorier-Apprill E. et Gervais-Lambony P. (dir.), 2007, *Vies citadines*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 267 p.
- Duboc M., 2011, « La contestation sociale en Égypte depuis 2004. Précarisation et mobilisation locale des ouvriers de l'industrie textile », *Revue Tiers-Monde* (Hors série « Protestations sociales, révolutions civiles. Transformations du politique dans la Méditerranée arabe », sous la dir. de S. Ben Nefissa et B. Destremau), pp. 95-116.
- Dufaux F., Gervais-Lambony P., Hancock Claire, Lehman-Frisch S. et Moreau S., 2011, « Des corps dans les espaces publics : sécurité et politique », *Justice spatiale*, n° 4, décembre. Disponible sur Internet : <http://www.jssj.org> [consulté le 30/01/2013].
- EMAM, 2009a, *Les Cahiers d'EMAM*, n° 17, « Les effets territoriaux des politiques publiques dans les périphéries urbaines. Exemples au Maghreb », Tours, CITERES-EMAM, 126 p. Disponible sur Internet : <http://emam.revues.org/235> [consulté le 29/01/2013].
- EMAM, 2009b, *Les Cahiers d'EMAM*, n° 18, « Urbanité et citoyenneté dans les grandes villes du Maghreb », Tours, CITERES-EMAM, 132 p. Disponible sur Internet : <http://emam.revues.org/173> [consulté le 29/01/2013].
- EMAM, 2010, *Les Cahiers d'EMAM*, n° 19, « Faire la ville en périphérie(s) ? Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb. Éléments de synthèse », Tours, CITERES-EMAM, 100 p. Disponible sur Internet : <http://emam.revues.org/99> [consulté le 29/01/2013].
- Florin B., 1999, *Itinéraires citadins au Caire. Mobilités et territorialités dans une métropole du Monde arabe*, Thèse de doctorat, Géographie, sous la dir. de P. Signoles, Univ. François-Rabelais de Tours, 566 p.
- Florin B., 2008, « Introduction », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 16, pp. 7-18. Disponible sur Internet : <http://emam.revues.org/311> [mis en ligne le 10 février 2012, consulté le 29/01/2013].
- Florin B., 2010, « Réforme de la gestion des déchets et reconfigurations des territoires professionnels des chiffonniers du Caire », *Géocarrefour*, vol. 85, n° 2 (« Services urbains en réforme dans les pays arabes »), pp. 109-118.
- Florin B., 2011, « Résister, s'adapter ou disparaître : la corporation des chiffonniers du Caire en question », pp. 69-91, in Corteel D. et Le Lay S., *Les travailleurs du déchet*, Paris, Erès, coll. « Clinique du travail » [préface d'A. Corbin], 331 p.
- Gervais-Lambony P., Bret B., Hancock C. et Landy F., 2010, *Justice et injustices spatiales*, Paris, Presses universitaires de Paris 10, coll. « Espace et justice », 314 p.
- Harvey D., 2009, *La Revue Internationale des Livres et des Idées*, n° 9, janvier-février.
- Harvey D., 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Éd. Amsterdam, 93 p.

- Hauw D., 2004, *Les opérations de relogement en habitat collectif à Casablanca. De la vision des aménageurs aux pratiques des habitants*, Thèse de doctorat, Géographie, sous la dir. de J.-F. Troin, Univ. François-Rabelais de Tours, 431 p.
- Iraki A., Cattedra R., Legros O. et Signoles P., 2009, « Introduction », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 17, pp. 5-10. Disponible sur Internet : <http://emam.revues.org/306> [mis en ligne le 09/02/2012 ; consulté le 29/01/2013].
- Ireton F., 2004, « Éléments pour une approche constructionniste de la pauvreté », pp. 35-79, in Destremau B., Deboulet A. et Ireton F. (dir.), *Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, Paris/Tours, Karthala/URBAMA, 316 p.
- Lefebvre H., 2000, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, coll. « Ethnosociologie » [1^{re} éd. 1974], 485 p.
- Lefebvre H., 2009, *Le droit à la ville*, Paris, Economica, Anthropos, coll. « Anthropologie », 135 p.
- Legros O. (dir.), 2008, *Participations citoyennes et action publique. Dakar, Rabat, Cotonou, Tunis, Jérusalem, Sanaa*, Adels/Yves Michel éd., 300 p.
- Lussault M. et Signoles P. (dir.), 1996, *La citoyenneté en questions*, Tours, URBAMA, Fascicule de Recherches n° 29, 158 p.
- Marcuse P. et Van Kempen R. (dir.), 2000, *Globalizing Cities: a New Spatial Order?* Oxford, Blackwell, 318 p.
- Martignon V., 2008, « Migrations et évolution des sociabilités à Sanaa », *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 121-122, avril (« Yémen. Territoires et identités »), pp. 101-114. Disponible sur Internet : <http://remmm.revues.org/4853> [mis en ligne le 30/11/2011 ; consulté le 30/01/2013].
- Navez-Bouchanine F., 1997, *Habiter la ville marocaine*, Paris, L'Harmattan, 315 p.
- Navez-Bouchanine F., 2002, « Introduction », pp. 2-18, in Dansereau F. et Navez-Bouchanine F., *Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises », 356 p.
- Navez-Bouchanine F. (dir.), 2006, *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation sociale et fragmentation spatiale ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises », 411 p.
- Navez-Bouchanine F., éd. par A. Deboulet, 2012, *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, Paris/Rabat/Tours, Karthala/CJB/EMAM, 366 p.
- Métral J. et Mutin G., 1984, *Politiques urbaines au Maghreb et au Machrek*, Paris, Sindbad, coll. « Études sur le Monde arabe », 1495 p.
- Moussi M., 2010, « Introduction. Trajectoires et transactions de modèles urbains. Échafaudages théoriques et accommodements locaux », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 20, pp. 9-18. Disponible sur Internet : <http://emam.revues.org/157> [mis en ligne le 26/01/2012 ; consulté le 29/01/2013].
- Paugam S. (dir.), 1996, *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 583 p.
- Raymond H., 1991, *Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux*, Paris, L'Harmattan, 247 p.

- Revue Tiers-Monde*, 2006, « Marges au cœur de la ville », n° 185, 240 p.
- Safar Zitoun M., 2009d, « Introduction », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 18, pp. 5-8.
Disponible sur Internet : <http://emam.revues.org/222> [mis en ligne le 26/01/2012 ; consulté le 29/01/2013].
- Sierra A. et Tadié J. (coord.), 2008, « La ville face à ses marges », *Autrepart*, n° 45, janvier, 228 p.
- Semmoud N., 2001, *Les stratégies d'appropriation de l'espace à Alger*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire et Perspectives Méditerranéennes » [préface de J.-P. Frey], 270 p.
- Sidi Boumedine R., 1996, « La citoyenneté : une notion impossible ? », pp. 49-56, in Lussault M. et Signoles P. (dir.), *La citoyenneté en questions*, Tours, URBAMA, Fascicule de Recherches n° 29, 158 p.
- Signoles P., 2010, « Introduction », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 19, pp. 9-14.
Disponible sur Internet : <http://emam.revues.org/109> [mis en ligne le 10/02/2012 ; consulté le 29/01/2013].
- Signoles P., El Kadi G. et Sidi Boumedine R., 1999, *L'urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, Éd. du CNRS, 374 p.
- Souami T. et Verdeil É., 2006, *Concevoir et gérer les villes. Milieux d'urbanistes du sud de la Méditerranée*, Paris, Economica, Anthropos, coll. « Villes », 230 p.
- Stadnicki R., 2009, *Nouvelles centralités et recompositions socio-spatiales dans le Grand Sanaa (Yémen)*, Thèse de doctorat, Géographie, sous la dir. de P. Signoles, Univ. François-Rabelais de Tours, 582 p.
- Verdeil É., 2001, « Reconstructions manquées à Beyrouth. La poursuite de la guerre par le projet urbain », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 91, pp. 84-93.
- Verdeil É., 2010, « Les services urbains en réseau dans les pays arabes : diversité des réformes libérales et leurs effets territoriaux », *Géocarrefour*, vol. 85, n° 2 (« Services urbains en réforme dans les pays arabes »), pp. 99-108.
- Wacquant L., 2006, *Parias urbains. Ghetto. Banlieues. État*, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 332 p.